

# LE PROGRAMME D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE- EMC EN 3<sup>ème</sup> P.P.

Bulletin officiel du 13 octobre 2016

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=107621](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=107621)



AMÉNAGEMENTS DE  
PROGRAMME  
HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC

Troisième prépa-pro

# LES COMPETENCES

- Elles constituent donc un **axe de travail pour chaque séance**. Choisir une compétence puis on réfléchit aux connaissances nécessaires puis choisir la démarche (les activités).
- Elles nous obligent à voir ce que l'élève a fait auparavant en 5<sup>ème</sup> et en 4<sup>ème</sup>.
- **Des compétences validées** : À la fin du collège, les compétences développées au fil des ans **sont soumises à une validation** dans les cinq grands domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- L'enjeu est de concevoir l'enseignement par compétences **dans la progressivité** : une compétence s'acquiert progressivement, elle n'est donc validée que lorsque l'élève l'a acquise.
- Les compétences à envisager sont au nombre de 7 . **Il convient de s'y tenir et de ne pas en créer de supplémentaires.**

## Les compétences travaillées

- **Se repérer dans le temps : construire des repères historiques**
- **Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques**
- **Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués**
- **S'informer dans le monde du numérique**
- **Analyser et comprendre un document**
- **Pratiquer différents langages en histoire et en géographie**
- **Coopérer et mutualiser**

# EXEMPLE D'UNE COMPÉTENCE

- **Compétences travaillées**

(compétences complexes et globales où l'on combine plusieurs compétences)

**Se repérer dans le temps: construire des repères historiques.**

- *Situer un fait dans une époque ou une période donnée.*
- *Ordonner des faits les uns par rapport aux autres .*

*(en italique les compétences déjà travaillées en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>)*

- Mettre en relation les faits d'une époque ou d'une période donnée.
- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers- retours au sein de la chronologie.
- **Compétence utilisée sur une activité indépendante ou bien les 4 compétences sur une même activité (exemple en réalisant une flèche chronologique)**

# L'esprit du programme

- Il importe de privilégier **un enseignement vivant, concret**, qui favorise la réflexion tout en suscitant l'intérêt des élèves.
- Il convient d'entraîner les élèves à **l'expression orale et écrite** et à la réalisation de tâches simples en cartographie.
- Le travail d'analyse de documents doit **aller au-delà du simple prélèvement d'informations**. Le professeur doit guider les élèves dans la recherche du sens du document et les initier, autant qu'il est possible, à porter un regard critique sur le document.
- Le professeur utilise des **démarches inductives** (étude de cas en géographie, entrée dans le thème en histoire, mise en situation en enseignement moral et civique). Celles-ci permettent une initiation aux raisonnements géographique et historique. En enseignement moral et civique, elles favorisent le passage du vécu, lié à l'étude d'une situation, aux valeurs et aux règles qui organisent la vie en collectivité, et l'élargissement du particulier à l'universel.

# EN HISTOIRE

- Les professeurs adoptent des démarches pédagogiques adaptées à l'âge des élèves, en recherchant le juste équilibre entre compétences et connaissances, sans érudition, et en privilégiant les contenus indispensables à toute réflexion sur le passé.
- Ils diversifient les situations d'apprentissage, notamment au moyen d'approches interdisciplinaires, afin d'assurer au mieux l'acquisition des connaissances et compétences définies dans le socle commun
- Les élèves poursuivent leur initiation au raisonnement historique et donnent du sens aux situations historiques explorées.
- Ils approfondissent l'examen et la typologie des sources et apprennent à les interroger en les mettant en relation avec un contexte.
- Les compétences, liées à l'analyse des documents et à la maîtrise des langages écrit et oral, demeurent au cœur des pratiques quotidiennes de classe.
- Ces compétences, qui s'exercent sur des documents du passé, constituent une véritable et rigoureuse initiation à la pratique de l'histoire ;
- Leur exercice vise à susciter aussi chez les élèves le plaisir né de la découverte de ce qu'ont fait et écrit les femmes et les hommes du passé.

# Thème 1

## L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

En rouge le thème supprimé

- Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale.
- Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres.
- La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement.
- La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

L'étude permet à l'élève de :

- situer dans le temps et dans l'espace le premier conflit mondial ; décrire les conditions de vie des soldats dans les tranchées et les violences subies par les combattants et les civils ; caractériser l'impact de la Première Guerre mondiale sur les sociétés et sur l'organisation du monde (Paix de Versailles) ;

- situer dans le temps et l'espace la Seconde Guerre mondiale ( la dimension planétaire de ce conflit); décrire quelques aspects de la guerre d'anéantissement ; le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes ; décrire la situation de la France pendant le conflit ; caractériser le régime de Vichy ; savoir comment la Résistance militaire et civile s'est organisée en s'appuyant sur quelques exemples.

Repères :Grande Guerre : 1914-1918 ; armistice : 11 novembre 1918 ; Seconde Guerre mondiale 1939-1945 ; l'appel du général de Gaulle : juin 1940 ; régime de Vichy : 1940-1944

# Thème 2

## Le monde depuis 1945

- Indépendances et construction de nouveaux États.
- Un monde bipolaire au temps de la guerre froide.
- Affirmation et mise en œuvre du projet européen.
- Enjeux et conflits dans le monde après 1989.

L'étude permet à l'élève de :

- identifier un ou deux enjeux de la construction européenne et une étape importante ;
- comprendre l'intérêt de l'intégration de la France dans l'UE à partir d'un exemple concret ;
- citer un exemple de conflit contemporain en le caractérisant dans ses grandes lignes.

Repères : création de l'ONU : 1945; traité de Rome : 1957 ; l'Euro : 2002 ; chute du mur de Berlin : 1989.

# Thème 3

## Françaises et Français dans une République repensée

- 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie.
- La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation.
- Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.

L'étude, conduite en lien étroit avec l'enseignement moral et civique, permet à l'élève de :

- citer les grands choix politiques du général de Gaulle ;
- caractériser la vie politique française, marquée par l'alternance entre droite et gauche.

Repères :

Naissance de la Ve République : 1958 ; élection du Président de la République au suffrage universel direct : 1962 ; première alternance : 1981.

# EN GEOGRAPHIE

- Permettre aux élèves de connaître le pays dans lequel ils vivent et comprendre le contexte européen et mondial dans lequel il est placé. Le programme est donc consacré à l'étude de la France et de l'Union européenne.
- Le référentiel propose une entrée par les territoires et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde. L'Union européenne et le rôle mondial de la France sont l'objet de la troisième partie.
- Le professeur met en œuvre une démarche par études de cas de territoires (d'identifier les acteurs et leurs stratégies, de décrire les éléments structurant les territoires et d'expliquer les enjeux) et initie les élèves au raisonnement géographique.
- Elles sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne dont l'objectif est de fixer des repères spatiaux et notionnels.
- Pour localiser et situer, pour décrire et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.
- La réalisation de croquis simples est intégrée aux démarches d'apprentissage.

## Thème 1

### Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- **Les espaces productifs et leurs évolutions.**
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

#### L'étude permet à l'élève de :

- caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ;
- décrire la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population ;
- identifier à partir de l'exemple d'un espace de faible densité, ses contraintes et ses atouts ;
- compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

#### Repères :

localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère /  
placer et nommer les dix premières aires urbaines sur une carte / les principaux espaces fortement peuplés / des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers ; grandes vallées et grands fleuves / domaines bioclimatiques.

## Thème 2

# Pourquoi et comment aménager le territoire?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- **Les territoires ultra-marins français: une problématique spécifique**

L'étude permet à l'élève de :

- décrire les disparités du territoire (métropolitain et ultramarin) ;
- comprendre, à partir d'un exemple d'aménagement local ou régional, la portée de l'aménagement du territoire et les débats qu'il peut susciter ; ces exemples peuvent être choisis dans les territoires ultramarins ;
- compléter un croquis simple de l'organisation du territoire national (métropoles, axes majeurs, ouvertures).

Repères :

la région administrative de l'établissement ;

les 13 régions métropolitaines ;

les grands traits de l'organisation du territoire national ; les territoires ultramarins parmi lesquels les 5 DROM.

## Thème 3

# La France et l'Union européenne

- **L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance ;**
- **La France et l'Europe dans le monde.**

L'étude permet à l'élève de :

- caractériser l'Union européenne dans sa géographie ;
- situer l'Union européenne parmi les pôles de puissance mondiaux, à partir de planisphères thématiques ;
- citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne ;
- donner quelques exemples concrets d'influence culturelle, économique et géopolitique de la France et de l'Europe dans le monde

Repères :

la carte des membres de l'Union européenne ; les façades maritimes européennes ; l'Union européenne sur un planisphère montrant les grands pôles économiques mondiaux ; quelques États francophones dans le monde.

# Le nouveau D.N.B.

- **Le contrôle continu représente 400 points**
- Les 8 champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève arrêté lors du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre de la classe de 3<sup>ème</sup>.
- **Le contrôle final représente 400 points**
- **Le français** est évalué sur 100 points, **l'histoire-géographie-EMC** sur 50 points, les mathématiques sur 50 points, les sciences sur 50. Enfin, **l'épreuve orale** est évaluée sur 100 points. Elle peut prendre la forme d'une épreuve individuelle (15 mn maximum dont 5mn d'exposé et environ 10 mn d'entretien) ou collective (groupe de 3 élèves maximum, 10 mn d'exposé, 15 mn de reprise. L'évaluation et la notation sont individuelles).
- **Pour les candidats scolaires, le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 400.**

# Programme d'EMC

1. Il porte sur les principes et les valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique.
2. Il a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels.
3. Il privilégie la mise en activité des élèves (discussion, argumentation, projets communs...)
4. Il a un horaire spécialement dédié et tous les domaines ainsi que la vie scolaire contribue à cet enseignement.
5. Il suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires.
6. Fait l'objet d'une évaluation qui porte sur les connaissances et compétences mises en œuvre et non sur le comportement de l'élève.
7. **« Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir »**

# Thèmes étudiés

## **1. La sensibilité : soi et les autres**

L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

## **2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres**

L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

## **3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres**

L'étude permet à l'élève de :

- connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ;
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ;
- comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

## **4. L'engagement : agir individuellement et collectivement**

L'étude permet à l'élève de :

- comprendre l'importance du vote dans une démocratie ;
- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ;
- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie